



Questes

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

29 | 2015

Copie, authenticité, originalité

Copie, authenticité, originalité : conclusion

Copie, authenticité, originalité

Jean-Baptiste Camps, Magali Cheynet et Vincent Le Quentrec



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questes/3593>

DOI : 10.4000/questes.3593

ISSN : 2109-9472

Éditeur

Les Amis de Questes

Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 2015

Pagination : 155-158

ISSN : 2102-7188

Référence électronique

Jean-Baptiste Camps, Magali Cheynet et Vincent Le Quentrec, « Copie, authenticité, originalité : conclusion », *Questes* [En ligne], 29 | 2015, mis en ligne le 24 juin 2015, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questes/3593>

© Association des amis de « Questes »

Conclusion

**Jean-Baptiste CAMPS, Magali CHEYNET
et Vincent LE QUENTREC**

Au-delà de l'évidente multiplicité des objets, ces séances du séminaire, et le bulletin qui en est issu, auront peut-être permis de mettre en valeur l'unité du champ de questionnement philologique (au sens notamment de l'histoire des textes et de la prise en compte de la matérialité des sources) et de l'apport que les sciences auxiliaires peuvent fournir à des démarches tant « littéraires » qu'« historiques ». Ces séances ont permis d'explorer le processus de transformation des textes et l'étude des liens qu'entretiennent les différents états, et ce en suivant plusieurs approches : une démarche généalogique empruntant la voie des *stemmata*, dans des traditions complexes aux liens de parentés multiples et sans doute pas uniquement limités à une filiation verticale, avec la contribution de Georges Veyssière. La mise au point de Jean-Baptiste Camps a éclairé les débats sous-jacents à toute édition de texte. Mais nous avons également suivi les métamorphoses successives d'un même texte, suite aux interventions répétées de son producteur, qu'il s'agisse des différents états d'un document d'archive dans les articles de Sébastien Fray, Sophie Ravary et Cécile Troadec, ou d'un texte littéraire dans celui de Marine Poirier. Ces transformations nous ont conduit à questionner l'identité même des textes : jusqu'à quand un texte donné et identifié le demeure-t-il ? Est-ce fonction de la nature des transformations qui lui sont apportées (autoriales, scribales, à plus ou moins grande échelle) ? De critères

d'autorité ou d'authentification (réelle ou fictive) ? Ou du regard porté sur le texte, du statut qui lui est donné ? C'est la question importante soulevée par les études sur la constitution de vastes compilations et leur usage potentiel (mais pas univoque) du « copier/coller », sur le *contrafactum* des trouvères (et les liens entre identité textuelle ou musicale) ou les insertions lyriques, sur la copie d'un vrai *vidimus* d'une fausse charte réemployant des éléments authentiques.

Ces séances auront également permis de souligner à nouveau, si besoin était, l'importance de la prise en compte de la matérialité, de l'écrit et de son support, quand bien même celui-ci ressemblerait, aux yeux d'hommes du XVIII^e siècle, à de l'« écorce de bouleau ». Le support joue un rôle important dans la signification et le statut d'un document, ce dont témoigne notamment l'utilisation du papier et du parchemin pour des usages distincts par les notaires romains, comme l'a montré Cécile Troadec. Le choix de la forme du *codex* ou du *rotulus*, lui aussi, n'est pas neutre, ainsi que l'a souligné Sophie Ravary : il paraît pouvoir être conditionné tant par des effets de mode, des variations dans l'usage, que par des raisons pratiques, par exemple dans le déroulement de l'acte de copie, ou d'une série d'actes de copie successifs – (le rouleau étant plus favorable lorsque l'on ne peut prévoir à l'avance le volume que prendra un texte (rouleaux des morts, généalogies, comptes, etc.).

Ces contributions tracent enfin un tableau nuancé de la nature et de la signification de processus de reprise de sources antérieures, de copie ou d'imitation. D'un côté, comme l'a montré Marine Poirier, la position du « passeur », qui reprend des autorités antérieures et se prévaut de la caution qu'elles apportent, n'est pas antinomique avec la recherche d'un apport nouveau et propre, avec la fusion de ces autorités dans un paradigme original. De l'autre, celle du « faussaire » qui crée une « fausse charte » en remaniant des sources, elles, authentiques, fabrique un « original » qui n'a

jamais existé en l'état mais contient en partie des informations authentiques.

La nature de la distinction entre l'original et la copie peut s'avérer mouvante, comme pour les actes notariés, notamment les actes romains étudiés par Cécile Troadec : la minute, porteuse de foi, permet de créer, par copie, autant d'originaux que nécessaire, tout en demeurant elle-même chargée d'une valeur légale supplémentaire. La contribution de Sophie Ravary permet quant à elle de voir comment la création de plusieurs cartulaires distincts, à des périodes rapprochées, à partir d'une sélection en partie commune du même ensemble de chartes, forme plusieurs ensembles distincts ; chacun est doté de sa raison d'être et de sa cohérence interne propre, comme plusieurs « échos » déformés d'un même signal. Ce type de réagencement vaut aussi pour les textes littéraires et la constitution de recueils tels que les chansonniers étudiés par Georges Veyssièrre. Ce phénomène de réagencement, bien exploré depuis Gröber, instaure une « double vérité », celle du texte se plaçant dans une généalogie de copies, et celle du témoin manuscrit en lui-même. La constitution du recueil, le choix des textes, du mode de structuration du manuscrit, de la séquence, de la mise en page et en texte, donnent à chaque pièce un sens nouveau et original dans un contexte précis et singulier répondant aux intentions du compilateur, sans empêcher la subsistance d'ensembles préexistants. Leur accumulation et leur stratification s'entrevoient parfois dans les « monuments » conservés par certaines sources – comme pour cet hypothétique recueil des *Chançons au Roy de Navarre* –, et qui, comme pour les graphies et le processus de copie en lui-même, donnent naissance à une forme de « diasystème »¹.

¹ Cesare Segre, « Critique textuelle, théorie des ensembles et diasystème », *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 62, 1976, p. 279–292, aux p. 284–285 ; pour une définition de ce terme, voir *supra*, introduction, p. 12.

Ainsi, l'acte de copie n'est jamais tout à fait neutre ou automatique : il amène toujours, consciemment ou non, à une forme d'appropriation et une déformation, ou reformation, des matériaux antérieurs. Si c'est peut-être le mérite des travaux de Bernard Cerquiglini et de la Nouvelle philologie que d'avoir à nouveau souligné l'importance de ce phénomène, il s'agit là d'un champ d'études investi par les philologues dès le XIX^e siècle et au cœur de la « critique verbale », dont l'étude ne se restreint pas aux seuls textes littéraires. Ce bulletin vient donc s'inscrire dans une longue et fructueuse tradition et a essayé d'en souligner le dynamisme. Sébastien Fray et Sophie Ravary ont montré que l'historien ne peut se passer d'une démarche plutôt philologique d'étude des textes. Dans leurs articles, Cécile Troadec et Marine Poirier ont analysé les stratégies d'authentification des copies, l'une en montrant les pratiques d'auteur de notaires, l'autre en vérifiant les notions d'*auctoritas* et de *potestas* à la lumière d'outils discursifs précis. Georges Veyssière s'est attaché à une synthèse utile aux éditeurs de textes, en proposant une mise au point sur la nature particulière des manuscrits dits « chansonniers », les classements possibles, et les voies s'ouvrant à l'étude des chansonniers de trouvères, dans le sillage de ceux des troubadours.